



Union des Villes et
Communes de Wallonie asbl
Fédération des CPAS



FÉDÉRATION DES CPAS BRUXELLOIS
FEDERATIE VAN BRUSSELSE OCMW'S
BRULOCALIS ASSOCIATION VILLE & COMMUNES DE BRUXELLES
VERENIGING STAD & GEMEENTEN VAN BRUSSEL



Vos ref. :

Nos ref. : LV/SL/WD/ALV/PEC/GEM/cb/2025-24

Vos corresp. :

UVCW Alain VAESSEN 081.24.06.50

VVSG Peter COUSAERT 02.211.56 30

Brulocalis Georgy MANALIS 02.238.51.56

Annexe : /

Madame Anneleen Van Bossuyt,
Ministre de l'Intégration sociale

info@migratie-mi.be

Bruxelles, le 22 mai 2025

Madame la Ministre,

Concerne : Fonds « Participation et Activation sociale »

Lors de notre rencontre, vous avez évoqué votre intention de réorienter le budget du Fonds « Participation et Activation sociale (PAS) » dédié aux CPAS vers un nouveau dispositif qui permettrait de maintenir ce budget aux CPAS.

Nous vous en remercions une nouvelle fois. Cela a été de nature à nous rassurer car cette subvention est essentielle pour les CPAS. Et encore plus demain avec les nouveaux bénéficiaires que nous allons être amenés à accompagner notamment dans le cadre de la fin des allocations de chômage de longue durée. Ce budget permet aux CPAS de financer nombre d'actions en lien avec l'épanouissement social des adultes comme des enfants mais aussi tout ce qui concerne la remobilisation. Or, nous savons que les personnes exclues sont régulièrement très éloignées de l'emploi et que les CPAS devront passer par un important travail de remobilisation avant de pouvoir envisager une insertion professionnelle. Ce subside est donc encore plus nécessaire maintenant.

Toutefois, en prenant connaissance du compte-rendu du conclave budgétaire, nous lisons que, pour cette subvention, seulement 11,9 millions sont prévus en 2025 (contre 19,1 millions en 2024). Or, lors de notre rencontre, vous nous aviez rassuré sur l'ampleur de cette diminution, « pas importante » selon vos termes. La diminution est par conséquent déjà drastique en 2025 alors qu'elle n'a pas été annoncée et que les CPAS ont déjà engagé les dépenses.

Raison pour laquelle nous nous permettons de revenir vers vous et d'insister sur le maintien du budget en 2025 et la réaffectation de cette enveloppe à destination des CPAS dès 2026, sous une autre forme.

Dans ce cadre, nous nous tenons à votre entière disposition pour réfléchir avec vous aux pistes qui pourraient être envisagées pour redéfinir le cadre de financement.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'expression de notre considération distinguée.



Luc VANDORMAEL

Président de la Fédération des
CPAS de l'Union des Villes et
Communes de Wallonie



Sébastien LEPOIVRE

Président de la Fédération des
CPAS bruxellois
Brulocalis



Wim DRIES

Voorzitter van de Vereniging van
Vlaamse Steden en Gemeenten